N°40
SEPT OCT
2015

L'ÉCHO DU TRI

# # # # # # #

GrandNancy
COMMUNAUTÉ URBAINE & HUMAINE

AVEC LE GRAND NANCY
COP21-CONFÉRENCE CLIMAT

SOMMAIRE

TOUS ACTEURS DE LA QUALITÉ DE VILLE !

Avec 130 000 tonnes collectées et traitées chaque année dans l'agglomération, la Communauté urbaine enregistre une baisse de production de déchets ménagers résiduels de 2 à 3 %. Comment ? Grâce aux moyens mis en œuvre en faveur de la prévention des déchets et du tri, ainsi qu'à l'apport dans les neuf déchetteries du Grand Nancy (Art-sur-Meurthe, Essey-lès-Nancy, Heillecourt, Laneuveville-devant-Nancy, Ludres, Malzéville, Maxéville, Nancy et Vandœuvre-lès-Nancy). Cette baisse du tonnage a permis, au début de l'été, de revoir l'organisation de la gestion des déchets tout en maîtrisant les coûts, sans diminuer la qualité du service aux habitants. Ces résultats encourageants, qui doivent se poursuivre pour dessiner ensemble un avenir respectueux de l'environnement, sont le fruit d'une évolution des comportements des Grands Nancéiens. Á quelques mois de la 21e Convention-cadre des Nations Unies COP21, sur les changements climatiques à Paris à laquelle le Grand Nancy participera, la prise de conscience doit être partagée sur le plan local comme sur le plan global. En s'appropriant et en partageant les dispositions du règlement de la gestion des déchets, qui fixe les bons comportements privilégiant les gestes de tri et la prévention, chacun d'entre nous, à son niveau, contribue à préserver l'environnement. Et devient acteur de la qualité de ville !

EN RESPECTANT LES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE LA GESTION DES DÉCHETS, CHACUN D'ENTRE NOUS, À SON NIVEAU, CONTRIBUE À PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT.

Une question, une info : dechets.grand-nancy.org # # # # # # # # # # # # # #
ou Maison de l'Habitat et du Développement Durable 03 54 50 20 40

Directeur de la publication : André Rossinot
Directeur de la rédaction : Serge Bouly
Comité de rédaction : Christophe Fritsch, Véronique Tèche, Adeline Fraccarolli, Angélique Gilardot, Emmanuelle Chapin, Marc Bastien, Jean-Christophe Erbstein, Véronique Escoffier, Thomas Borne
Réalisation / rédaction : Grand Nancy / bbcom
Crédits photos : Grand Nancy
Impression : Riccobono - imprimé sur papier recyclé
N° dépôt légal 1638













La gestion de nos déchets, une responsabilité partagée



Le règlement complet est à télécharger sur dechets.grand-nancy.org

LE « RÈGLEMENT DE LA GESTION DES DÉCHETS » QUE LE GRAND NANCY VIENT D'ÉDITER FIXE LES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES DE LA COLLECTIVITÉ ET DES USAGERS. DANS CE RÈGLEMENT SONT DÉTAILLÉS LE SERVICE APPORTÉ PAR LA COLLECTIVITÉ, SES MODALITÉS ET SES RÈGLES D'UTILISATION. EN VOICI QUELQUES EXTRAITS.

L'organisation de la collecte

Le Grand Nancy définit le mode de collecte le plus adapté au cas par cas en fonction du type d'habitat, du type de déchets, de l'accessibilité et la sécurité des véhicules de collecte aux contenants. Il appartient à l'usager de présenter ses déchets correctement triés ou de les apporter en déchetterie selon leur nature afin qu'ils rejoignent la bonne filière.

Si lors de la collecte, un bac ou écosac contient des déchets non conformes, il ne pourra pas être collecté

Du bon usage des contenants

Les contenants sont mis à disposition par le Grand Nancy qui en reste le propriétaire. Sauf dérogation particulière ou collecte en apport volontaire, les ordures ménagères doivent être présentées à la collecte dans le bac roulant attribué par adresse (bac vert). Il appartient à chacun d'entretenir son bac et de le rentrer dès que possible après la collecte. Pour les déchets collectés en apport volontaire, les conteneurs sont à votre disposition 7 j/7 : de quoi faciliter votre geste de tri quotidien. Mais attention à respecter le voisinage en ne déposant pas vos déchets la nuit.

Les types de déchets



Le verre recyclable est constitué des bouteilles, flacons, pots et bocaux sans les couvercles, à déposer dans les points d'apport volontaire. Sont refusés les sacs en plastique, les vitres et miroirs, les ampoules, les vases et la vaisselle.



Le papier recyclable comprend les journaux, magazines, prospectus, annuaires, cahiers et enveloppes à déposer dans les points d'apport volontaire. Sont exclus les sacs et films en plastique, les papiers gras.



Les emballages recyclables sont les bouteilles et flacons en plastique, les boîtes de conserve et canettes de boisson, les aérosols, les briques alimentaires et les emballages en carton. Sont refusés, les sacs et films en plastique, les pots de crèmes et yaourts en plastique.



Les encombrants sont les objets de plus de 60 cm : mobilier, vélo, poussette, moquette. Ils sont collectés une fois par an. Sont exclus les gravats, les bouteilles de gaz, les pneus.



Le textile regroupe les vêtements, les chaussures, la maroquinerie et le linge de maison à déposer dans les points d'apport volontaire.



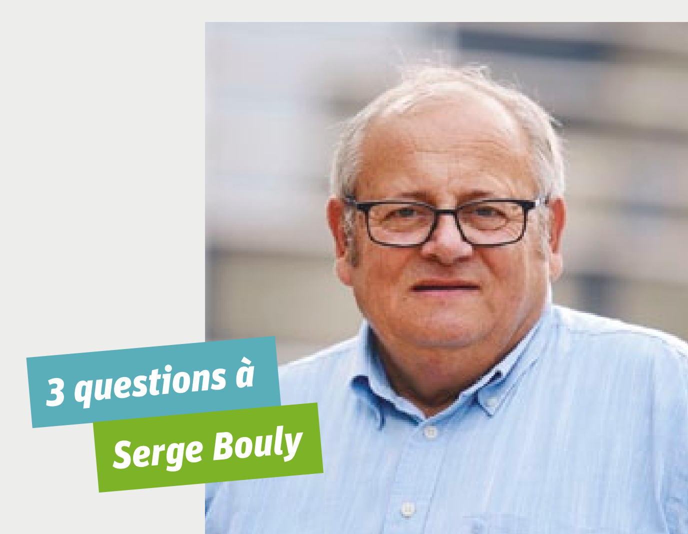
Les ordures ménagères résiduelles sont les déchets non recyclables que tout particulier produit dans sa vie quotidienne.

Une question, une info : dechets.grand-nancy.org #
ou Maison de l'Habitat et du Développement Durable 03 54 50 20 40



Des collectes de déchets adaptées aux besoins des habitants

DEPUIS LE DÉBUT DE L'ÉTÉ, LE GRAND NANCY A OPTIMISÉ LA COLLECTE DES DÉCHETS. 3 QUESTIONS À SERGE BOULY, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ À LA COLLECTE ET AU TRAITEMENT DES DÉCHETS DU GRAND NANCY.



Depuis le 1er juin, les collectes hebdomadaires des ordures ménagères sont passées de 3 à 2 à Nancy (hors hyper-centre). Trois mois après quel est le bilan ?

« Nous n'avons pas rencontré de difficultés pour mettre en place cette adaptation intelligente aux besoins des habitants. Cette mesure était partie d'un constat simple : une grande partie des usagers ne sortent pas leur bac à chaque passage. Cela répond également à un objectif environnemental avec une diminution des kilomètres parcourus par les camions de ramassage. Enfin, les habitants bénéficient d'une réduction des nuisances sonores nocturnes. »

Depuis le 1er juillet, les sacs noirs pour les ordures ménagères ne sont plus distribués…

« En effet, 12 millions de sacs noirs étaient distribués chaque année et nous étions l'une des dernières collectivités à le faire. Le coût d'acquisition de sacs poubelles dans le commerce représente une dépense d'1€/mois/foyer, avec la possibilité de choisir la taille, la solidité, le type de fermeture, en fonction de ses besoins. Pour les personnes en difficulté, une solution de distribution au cas par cas par les CCAS est mise en place. Bien entendu, la distribution de sacs transparents pour le tri est maintenue. »

Quand les déchets verts ne seront-ils plus collectés avec les ordures ménagères ?

« Les déchets verts (tontes de pelouse, feuilles, branchages) ne seront plus ramassés avec les ordures ménagères à partir de janvier 2016, parce qu'incinérer ces déchets, c'est brûler 80% d'eau. Des solutions en phase avec les enjeux de préservation de la planète existent : tout d'abord, dans la mesure du possible, le jardinage pauvre en déchets (paillage ou broyage), le compostage à domicile (compostage individuel ou partagé, lombricompostage) ou l'apport dans l'une des neuf déchetteries du Grand Nancy. Un geste citoyen qui permet une restitution gratuite de compost aux habitants. »

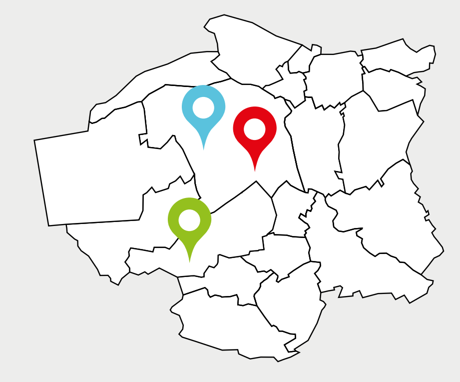
Retrouvez toutes les informations sur les collectes des déchets sur dechets.grand-nancy.org



LES DÉCHETS

DOSSIER

Mode d'emploi :-)



témoignages

ET VOUS, COMMENT GÉREZ-VOUS VOS DÉCHETS?

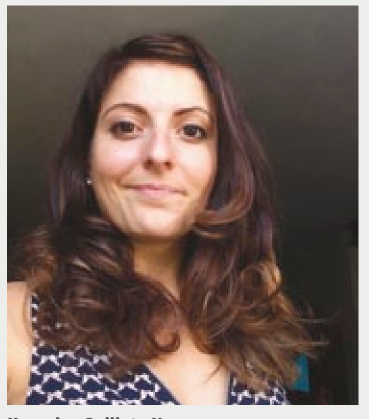
Les Grands Nancéiens réduisent et trient leurs déchets. Certains plus que d'autres. Exemples de bonnes pratiques à suivre.



Réduire ses déchets, c'est facile

Coraline Mailliot, Vandœuvre-lès-Nancy

« Après avoir regardé une émission de télévision sur la gestion des déchets, j'ai pris conscience de la nécessité du tri. Dans mon appartement, j'ai un lombricomposteur pour les déchets de cuisine et les cartons que j'ai obtenu auprès du Grand Nancy. J'utilise les sacs transparents (éco-sacs) pour les emballages recyclables. Pour le verre et le papier, j'ai des conteneurs près de chez moi. Je diminue également mes déchets : je limite au maximum mes emballages, je privilégie les produits à la coupe ou en vrac et j'achète mes légumes à une association de producteurs locaux. Par mois, je n'ai plus que deux poubelles d'ordures ménagères. Contrairement aux idées reçues, c'est un changement d'organisation de vie, qui est facile et pas contraignant. »



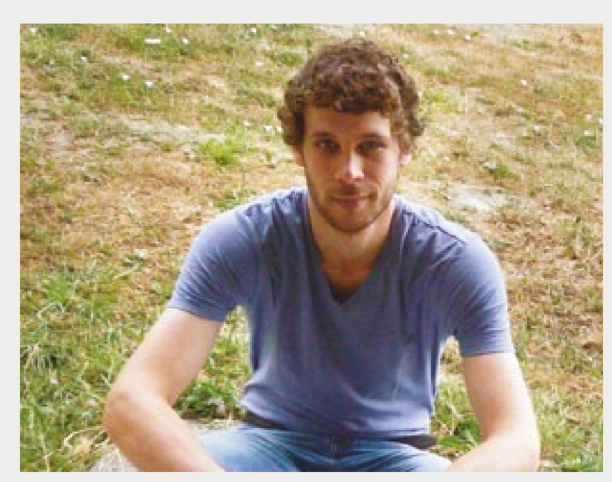
Honorine Guillet - Nancy



J'incite mon entourage à trier

Honorine Guillet, Nancy

« Avec mon conjoint, nous trions nos déchets. En réalité, cela ne nous demande pas beaucoup d'efforts. On se débarrasse facilement de nos déchets en les déposant dans les bacs de tri de notre résidence. En vacances, nous trions aussi. J'essaye aussi de communiquer ce réflexe à mon entourage. J'ai vu récemment chez des amis une sorte de roue qui affiche les correspondances entre les types de déchets et les différentes poubelles. C'est pratique pour faciliter le tri et éviter les erreurs. En travaillant dans l'industrie chimique, je suis également sensibilisée à la réduction des déchets à la source. »



Jordan Varenne - Nancy



La prévention est essentielle

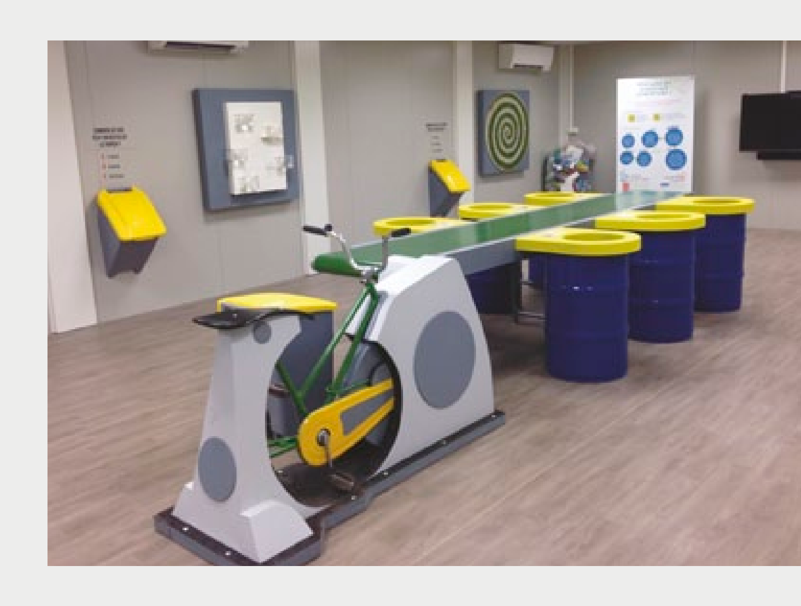
Jordan Varenne, Nancy

« Les campagnes de sensibilisation m'ont ouvert les yeux. Depuis, je trie pour réduire mon empreinte écologique. C'est facile car ma résidence universitaire est équipée de différents bacs de tri. J'incite mes amis étudiants à trier aussi. En amont, je suis très attentif à réduire mes déchets. J'évite les sacs plastique et les emballages superflus. Je suis étudiant en marketing, je sais que le packaging sert à attirer l'attention du consommateur et à le renseigner sur le produit. Pour autant, nous pouvons limiter les emballages en intervenant davantage directement sur le produit lui-même. »



Nouveau circuit pédagogique

au centre de valorisation des déchets à Ludres



Pour tout savoir sur les déchets, de la collecte au traitement, vous avez la possibilité de visiter le centre de valorisation à Ludres. Ce site regroupe le centre de collecte (lieu de regroupement des véhicules de collecte), l'usine d'incinération des ordures ménagères et le nouveau circuit pédagogique permettant de mieux connaître le tri et le devenir des emballages après la collecte. Une découverte ludique pour petits et grands avec expo, vidéos, quiz et jeux.

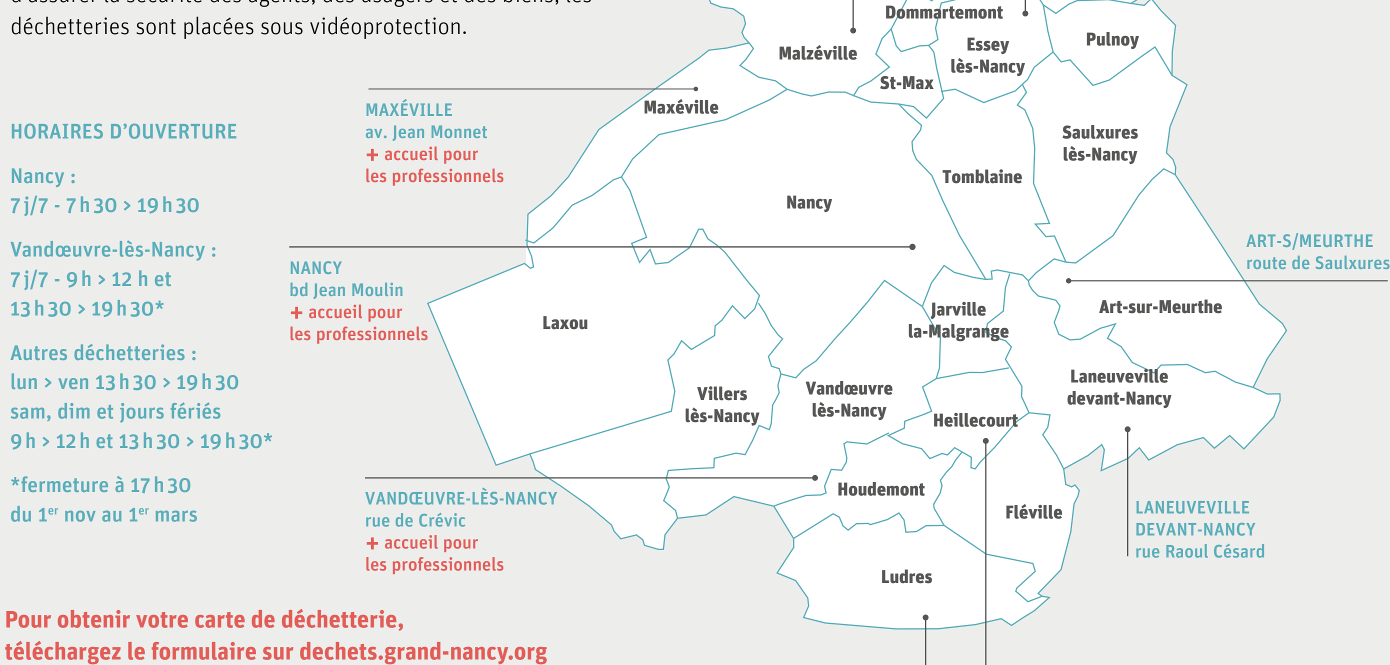
Visites sur inscription au 03 83 91 83 56, en semaine pour les groupes et le dernier samedi de chaque mois pour les particuliers

\# #

écho

9 DÉCHETTERIES DANS LE GRAND NANCY

Le Grand Nancy dispose d'un réseau de déchetteries sur son territoire pour les habitants et les professionnels de l'agglomération. Ces déchetteries permettent de collecter les déchets qui, en raison de leur nature, quantité, taille, poids ou dangerosité ne peuvent pas être ramassés par le système habituel de collecte. Une carte gratuite et valable plusieurs années donne accès aux 9 déchetteries pour 20 passages par an. Le service est facturé pour les professionnels dans 3 déchetteries. Afin d'assurer la sécurité des agents, des usagers et des biens, les déchetteries sont placées sous vidéoprotection.



HORAIRES D'OUVERTURE

Nancy :
7 j/7 - 7 h 30 > 19 h 30

Vandœuvre-lès-Nancy :
7 j/7 - 9 h > 12 h et
13 h 30 > 19 h 30*

Autres déchetteries :
lun > ven 13 h 30 > 19 h 30
sam, dim et jours fériés
9 h > 12 h et 13 h 30 > 19 h 30*

*fermeture à 17 h 30
du 1er nov au 1er mars

Pour obtenir votre carte de déchetterie, téléchargez le formulaire sur dechets.grand-nancy.org

LES DÉCHETS VERTS
on en fait notre affaire !



LES DÉCHETS VERTS (TONTES DE PELOUSE, FEUILLES, BRANCHAGE, QUI REPRÉSENTENT 6 000 TONNES DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES SONT INCINÉRÉS ALORS QUE COMPOSÉS À 80% D'EAU ! **AUSSI, À PARTIR DE JANVIER 2016, ILS NE SERONT PLUS COLLECTÉS.**

Comment les valoriser ?

Privilégiez le paillage et le mulching. Pour les grandes surfaces de pelouse, la technique du mulching qui hache menu l'herbe permet de ne plus ramasser les tontes et votre pelouse ne s'en portera que mieux. Astuce : relevez la hauteur de coupe de votre tondeuse à 6,5 cm minimum pour limiter la croissance de la pelouse, éviter son jaunissement en été et garder l'humidité au sol. Avant de vous équiper d'un broyeur, demandez-vous si son coût sera amorti par les heures d'utilisation. De plus, une grande partie des déchets verts peuvent être réduits en morceaux par votre tondeuse. Une fois broyés, feuilles mortes, tontes de haies, petits branchages et tontes de pelouses maintiennent l'humidité et facilitent le désherbage tout en réduisant la production de déchets verts. Le Grand Nancy propose 2 modèles de composteurs (18 et 28 €). Vous pouvez également déposer vos déchets verts en déchetterie et les récupérer sous forme de compost au printemps et à l'automne ou faire vous-même votre compost.

Surtout, ne brûlez pas les déchets verts !
C'est interdit...
Ça pollue...
C'est gênant pour le voisinage



Pour obtenir un composteur, 03 83 91 83 56 ou rendez-vous dans votre commune lors des journées de restitution de compost

\# #

Les conseils de Thomas maître composteur



Thomas Borne, maître composteur au Grand Nancy

Comment récolter son compost ?

« Votre composteur possède une façade avant entièrement démontable ? Retirez-là, vous aurez accès aux différentes strates de décomposition, le compost se trouve au fond. Mettez de côté les couches non dégradées à l'aide d'une fourche puis récoltez le compost. Il vous reste à remettre dans le composteur, les éléments mis de côté en prenant soin de bien décompacter les amas. De même, si votre composteur possède des trappes, je vous conseille de démouler le compost en soulevant le composteur (cela nécessite d'être deux). Puis procédez comme indiqué précédemment. Veillez à replacer le composteur sur un sol bien droit. Les besoins des plantes en compost sont compris entre 2 et 5 kg/m². Le compost est utile en surface et ne s'enterre pas. Épandez-le puis griffez le sol et recouvrez d'un paillis (provenant de vos déchets verts...). »

Contact : thomas.borne@grand-nancy.org

agenda

RESTITUTION DE COMPOST

Vous pouvez récupérer le compost issu de vos déchets verts amenés en déchetterie. Pour connaître les dates et les horaires de restitution du compost d'automne sur votre commune, rendez-vous sur dechets.grand-nancy.org

zoom

Le compostage partagé dans mon quartier

En matière de réduction des déchets, le Grand Nancy développe le compostage partagé, à l'échelle d'une résidence ou d'un quartier. En mai dernier, a été inauguré à Nancy, un nouveau site de compostage entre le parc de la Pépinière et le canal. Implanté sur un terrain mis à disposition par la ville de Nancy, ce projet, porté par l'association de quartier « La Passerelle, une voie sur l'eau » et le Grand Nancy, a suscité l'intérêt des habitants du quartier. C'est ainsi que 30 familles compostent leurs biodéchets de cuisine depuis mai dernier. Trois référents volontaires, formés au compostage par le maître composteur du Grand Nancy, veillent au respect des consignes et aèrent régulièrement le compost. Le résultat ? Du compost mûr dans un an à disposition des riverains pour le rempotage de leurs plantes d'intérieur et pour leurs jardins. La récolte du compost est d'ailleurs un moment convivial où les participants récupèrent le fruit de leurs efforts. À suivre.



Inauguration, rue du capitaine Louis Taelman à Nancy du premier site de compostage partagé de quartier

Le compostage partagé vous tente ?
Contact : thomas.borne@grand-nancy.org
ou 03 83 91 83 56

portrait



Vous souhaitez devenir guide composteur ?
Contact : thomas.borne@grand-nancy.org
ou 03 83 91 83 56



\# #

SARAH CONSTANT
GUIDE COMPOSTEUR À VILLERS-LÈS-NANCY

Un réseau composé d'une vingtaine de guides composteurs bénévoles formés par le Grand Nancy et répartis dans le territoire a pour mission de promouvoir et transmettre les bonnes pratiques en paillage/compostage. **Sarah Constant, guide composteur à Villers-lès-Nancy applique sa récente formation et dispense avec enthousiasme ses conseils sur le compostage et le paillage.**

« Dernièrement, j'ai fait une intervention à *Nature en fête* au parc Sainte-Marie afin de sensibiliser le grand public à l'utilisation des déchets de jardin pour en faire du paillage. Je suis intervenue également en milieu scolaire. Notre réseau qui rassemble des personnes de tous âges et de tous horizons se réunit toutes les trois semaines pour partager des expériences et mettre sur pied des actions. Nous avons en projet la mise en place de *cafés compost* pour permettre d'échanger conseils et pratiques entre riverains dans les lieux où sont installés des composteurs partagés. Nous envisageons également de permettre aux habitants intéressés par le compostage de trouver le guide composteur le plus proche de leur domicile par géolocalisation sur le site **www.guidescomposteurslorraine.fr**. »

11e ÉDITION SEPT 2015

AVEC LE GRAND NANCY COP21-CONFÉRENCE CLIMAT

jardins de VILLE jardins de Vie

UNE MANIFESTATION GRANDEUR NATURE

JARDINS DE VILLE JARDINS DE VIE



Venez rencontrer plus de 100 exposants répartis dans 6 villages thématiques : réemploi de matériaux, jardinage au naturel, produits locaux, préservation des ressources, prévention des déchets… Des découvertes conviviales en perspective complétées par des animations, des spectacles et des visites. À noter, un grand défilé de mode avec des matériaux réemployés, présenté par Jérôme Prod'homme et un accès gratuit tout le week-end au musée de l'Histoire du Fer.

NAVETTE ET PARKING GRATUITS
PARC DES EXPOSITIONS À PARTIR DE 10 H













www.grand-nancy.org
facebook.com/jardinsdeville